



DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

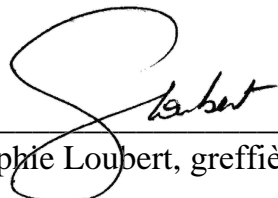
AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes par la soussignée SOPHIE LOUBERT greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2022 est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables aux dates d'échéance inscrites sur le compte.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 20e jour de janvier 2022.



Sophie Loubert, greffière-trésorière